



Titre Professionnel

Agent de Propreté et d'Hygiène



**Durée par module :
300 heures**

**Le titre professionnel
AGENT DE PROPRETE ET D'HYGIENE
niveau V (code NSF : 343 t) se
compose de deux activités
types, chaque activité type
comportant les compétences
nécessaires à sa réalisation.**

**A cette activité type
correspond un Certificat de
Compétences Professionnelles**

Titre Professionnel

**Agent de Propreté et
d'Hygiène**

Durée par module :

300 heures

**Groupe de 10 stagiaires
maximum**

A.I.F.E

*Boulevard Bérégovoy
Rue des Acacias
62640 Montigny en Gohelle
Téléphone : 03.21.76.23.07
Fax : 03.21.76.32.35
Mail : info@aife.fr*



Formation accessible aux
personnes en situation de
handicap

L'agent(e) de propreté et d'hygiène travaille seul(e) ou en équipe sous la responsabilité d'un hiérarchique auquel il (elle) rend compte. Dans le respect des consignes, l'agent(e) de propreté et d'hygiène contribue au maintien en état de propreté et d'hygiène des locaux, au bien-être et au confort du client et/ou de l'utilisateur. Il (elle) met en œuvre les techniques et méthodes appropriées à tout type de prestation de nettoyage.

CCP 1 – REALISER UNE PRESTATION DE SERVICE D'ENTRETIEN MANUEL ADAPTEE AUX LOCAUX, AUX SURFACES ET A LEUR UTILISATION

- Réaliser l'entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privatif.
- Réaliser l'entretien manuel courant et périodique des sanitaires.
- Réaliser l'entretien manuel des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques.

CCP 2 – REALISER UNE PRESTATION DE SERVICE D'ENTRETIEN MECANISE ET/OU DE REMISE EN ETAT MECANISEE ADAPTEE AUX LOCAUX, AUX SURFACES ET A LEUR UTILISATION

- Réaliser le lavage mécanisé ou la remise en état des sols durs.
- Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état des sols souples protégés ou non protégés.
- Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état des surfaces textiles.

Prérequis

Pas de contre indication médicale à la pratique du métier (certificat médical). Première expérience professionnelle souhaitée dans le secteur de l'entretien des locaux. Avoir un projet professionnel réaliste et réalisable. Maîtrise des savoirs de base (expression écrite et orale ; opérations courantes).

Modalités d'évaluation

Jury composé de professionnels : évaluations en cours de formation, dossier professionnel, mise en situation, entretien final

Taux de satisfaction	Taux d'obtention d'une qualification	Taux de sorties positives
100 %	87 %	75 %